

Publications économiques et financières



Synthèse annuelle

N°793 / Mai 2024

L'ÉCONOMIE DE LA GUYANE EN 2023

L'inflation pèse sur l'activité

La confiance des chefs d'entreprise de nouveau en baisse

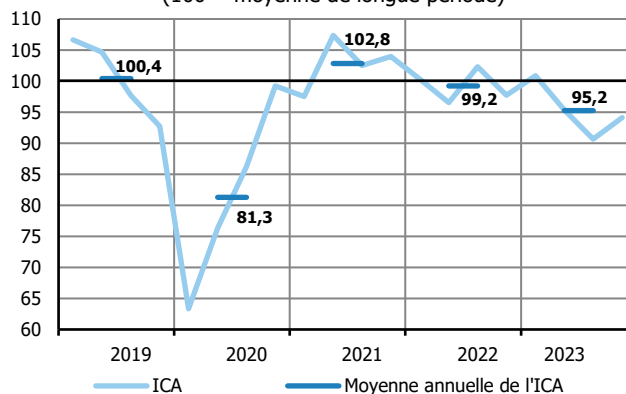
L'indicateur du climat des affaires (ICA) se dégrade

En 2023, les chefs d'entreprise perçoivent une dégradation du climat des affaires en Guyane. L'ICA s'établit à 95,2 points en moyenne sur l'année, soit 4 points de moins par rapport à 2022.

La persistance de l'inflation et des difficultés logistiques, l'alourdissement des charges et l'allongement des délais de paiement figurent parmi les préoccupations majeures des chefs d'entreprise.

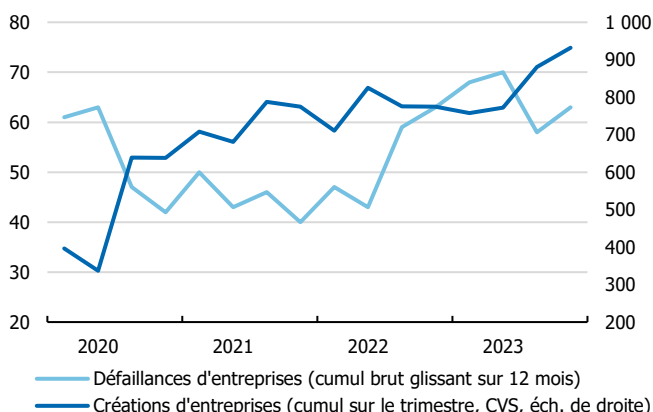
En outre, l'atonie de l'activité spatiale alimente de nombreuses inquiétudes sur le territoire, pénalisant une partie significative de l'économie. Pour rappel, environ 13 % de la valeur ajoutée est créée par l'activité spatiale¹. En 2023, seuls 3 lancements ont été opérés depuis le Centre spatial guyanais (CSG), soit son niveau le plus bas enregistré depuis 2004. Les reports d'Ariane 6, les difficultés liées au lanceur Véga C et la fin du partenariat russo-européen ont fortement pesé sur l'activité spatiale.

Indicateur du climat des affaires
(100 = moyenne de longue période)



Source : Enquête de conjoncture de l'IEDOM

Défaillances et créations d'entreprises



Sources : Banque de France, Insee.

En dépit de ces signaux négatifs, les défaillances d'entreprises se stabilisent : 63 défaillances sont comptabilisées en 2023, soit le même niveau qu'en 2022 ; celui-ci reste inférieur par rapport à l'avant-crise Covid : 79 en 2019. Les défaillances atteignent néanmoins leur niveau le plus haut depuis 2020 au 2^e trimestre.

Au niveau national, la tendance est haussière.

En parallèle, davantage de créations d'entreprise sont relevées : +8,3 % sur un an.

¹ Sources : Insee et CNES - L'impact de l'activité spatiale dans l'économie guyanaise en 2019.

L'inflation persiste, mais ralentit

La persistance de l'inflation continue de pénaliser l'activité, en pesant notamment sur les charges des agents économiques.

L'évolution annuelle moyenne de l'indice des prix à la consommation (IPC) s'établit à 3,0 % en Guyane, se maintenant à un niveau inférieur à celui de la France hexagonale (+4,9 %). L'année est marquée par une forte décélération de l'IPC entre les mois de juin et août, avant une remontée sur les mois suivants. L'évolution des prix de l'énergie est la principale explication de ce phénomène.

Globalement, bien que l'inflation demeure supérieure à l'objectif de 2 % fixé par la BCE, la mise en œuvre d'une politique monétaire plus restrictive par celle-ci contribue au ralentissement de l'IPC en 2023 (+3,7 % en 2022).

Cette tendance se répercute sur le ressenti des chefs d'entreprise : après un pic atteint en 2022, le solde d'opinion relatif aux prix de vente retrouve un niveau proche de sa moyenne de longue période fin 2023.

L'alimentation et l'énergie sont les principaux postes de consommation responsables de l'inflation, avec des augmentations respectives de 9,5 % et de 5 % en moyenne sur l'année. En parallèle, les prix des services et des produits manufacturés croissent de façon plus modérée : +1,4 % et +1,5 %.

Bilan mitigé sur le marché de l'emploi

En 2023, le nombre de demandeurs d'emploi de catégorie A (DEFA A) est en hausse de 0,9 % en moyenne sur un an. Relativement stable jusqu'au 3^e trimestre, il s'inscrit en nette hausse en fin d'année et retrouve son niveau de 2020. Pour autant, le nombre de demandeurs d'emploi de longue durée baisse de 2,5 %.

En parallèle, le nombre d'offres d'emploi durable publiées sur l'année est nettement supérieur à celui de l'année précédente : 9 220 en 2023 contre 7 930 en 2022 (+16,3 %).

Les effectifs salariés et la masse salariale du secteur privé continuent quant à eux de progresser : +3,5 % et +7,6 % respectivement.

Globalement, le marché de l'emploi demeure marqué par des problématiques fortes. Selon l'enquête Besoins en Main-d'œuvre 2023 de France Travail, la difficulté de recrutement concerne la moitié des projets d'embauche sur le territoire. Les difficultés à pourvoir les postes vacants s'avèrent critiques dans certains secteurs, notamment le BTP, la santé et l'éducation. Enfin, l'emploi informel continue d'occuper une place prégnante dans l'économie.

L'inflation freine la consommation et impose des arbitrages aux ménages

La hausse des prix engendre deux effets majeurs sur la consommation des ménages guyanais.

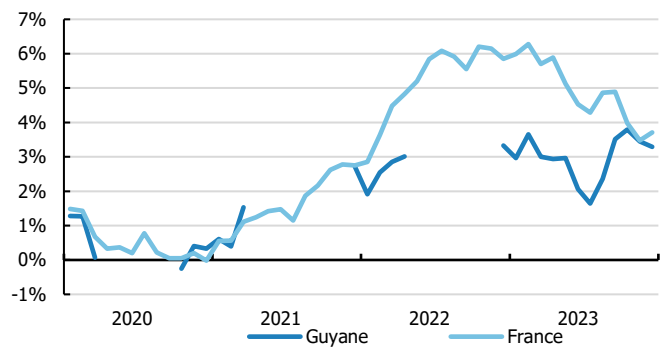
En premier lieu, celle-ci semble marquer le pas. Les importations de biens de consommation enregistrent en effet une baisse de 6,4 % sur l'année en volume, tandis qu'elles augmentent légèrement en valeur (+0,8 %).

En second lieu, l'inflation impose des arbitrages aux ménages. Cela se traduit par une baisse significative des importations de biens de consommation durables aussi bien en volume (-7,8 %) qu'en valeur (-7,7 %). Dans le même temps, les importations de biens non durables se contractent en volume (-6,2 %), mais restent en hausse en valeur (+2,3 % en 2023 après +10,1 % en 2022).

Le marché automobile présente un bilan plutôt positif. Les immatriculations de véhicules de tourisme ont graduellement progressé tout au long de l'année. Elles sont en croissance de 1,3 %, et ce, malgré l'augmentation du prix moyen des voitures vendues. La nette hausse de l'encours de crédits à la consommation sur l'année corrobore ces constats (cf. partie sur l'activité bancaire *infra*).

Parallèlement, les indicateurs de vulnérabilité des ménages sont nuancés. Le nombre de dossiers de surendettement déposés à l'IEDOM est supérieur à l'année précédente, progressant de 15,9 %. En revanche, le nombre de personnes physiques en interdit bancaire recule de 8,1 % sur l'année.

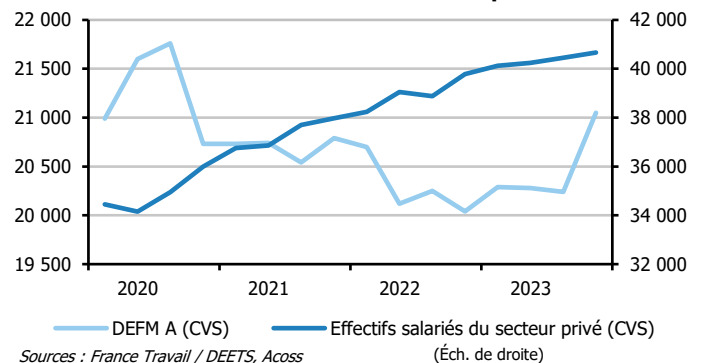
Évolution des prix en glissement annuel



Source : Insee

Remarque : Certains relevés de prix n'ont pas pu être effectués pendant la crise sanitaire.

Demandeurs d'emploi en fin de mois de catégorie A et effectifs salariés du secteur privé



Sources : France Travail / DEETS, Acoss

(Éch. de droite)

Un nouveau souffle pour l'investissement privé

Les prévisions d'investissement déclarées par les entreprises s'améliorent, alors qu'elles demeuraient défavorables depuis 2020. Cette situation est de plus relativement homogène pour l'ensemble des secteurs d'activité.

D'autre part, les importations de biens d'investissement démontrent également une certaine vitalité : elles progressent de 9,8 % en valeur et de 12,8 % en volume en 2023.

Enfin, le recours au crédit bancaire traduit également le dynamisme de l'investissement privé. Les encours de crédits à l'investissement des entreprises sont en forte hausse (+14,9 %) en fin d'année. Du côté de l'immobilier, l'encours progresse de 4,6 % pour les entreprises et de 3,8 % pour les ménages (cf. partie sur l'activité bancaire *infra*).

Les exportations fléchissent tandis que les importations marquent le pas

En 2023, les importations de biens représentent 2 002,5 M€ et 738,2 kilotonnes (kt), tandis que les exportations se chiffrent à 136,9 M€ et 21,7 kt.

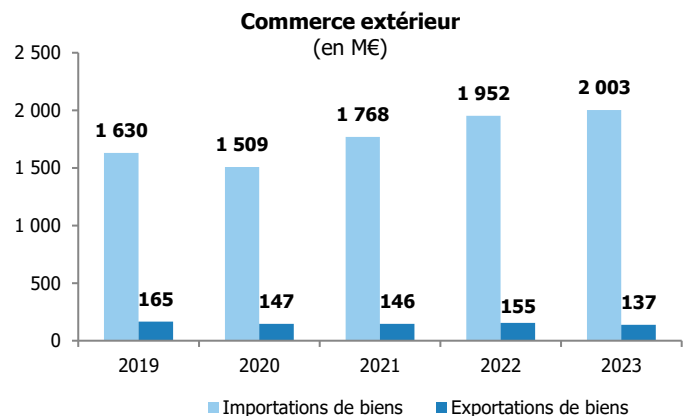
Les importations se tassent. Elles enregistrent des progressions bien plus faibles que l'année précédente : +2,6 % en valeur et +0,2 % en volume (contre +10,4 % et +8,5 % en 2022).

Ces évolutions globales masquent toutefois des tendances divergentes. En valeur, les importations de biens d'investissement et de consommation s'accroissent tandis que les autres catégories sont en recul. En volume, ce sont les importations de biens d'investissement et d'énergie qui compensent les diminutions observées dans les autres catégories de biens.

En parallèle, les exportations fléchissent significativement aussi bien en valeur (-12 %) qu'en volume (-17,1 %).

Dans le détail, ce sont principalement les réexportations de conteneurs qui tirent les exportations vers le bas (-65,4 % en valeur et -74,0 % en volume), après avoir atteint un niveau élevé en 2022. Les exportations de déchets (respectivement -17,9 % et -15,7 %) y participent également.

Les évolutions des exportations traditionnelles de la Guyane (or, bois et produits de la pêche) sont quant à elles mitigées (cf. partie sectorielle *infra*).



Des trajectoires sectorielles contrastées

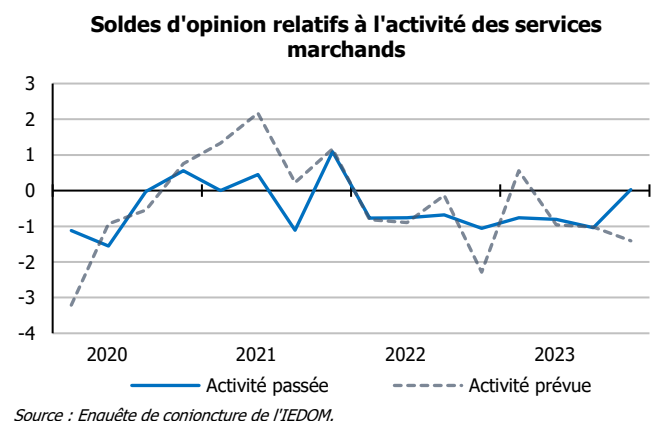
Une activité globalement atone pour les services marchands

L'activité des **services marchands** est faible en 2023. Le solde d'opinion relatif à l'activité du secteur est resté en dessous de sa moyenne de longue période sur les trois premiers trimestres, avant un rebond en fin d'année.

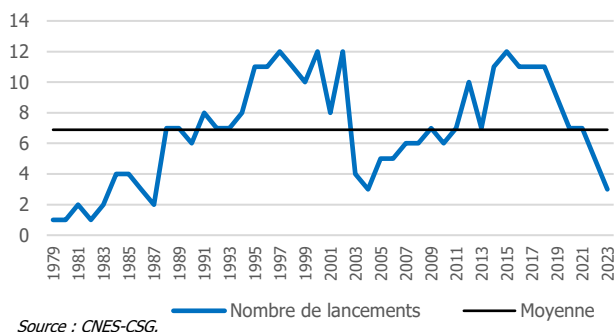
Dans le secteur **touristique**, le mouvement haussier enregistré sur l'activité depuis la reprise post-Covid s'essouffle en 2023. Le solde d'opinion relatif à l'activité du secteur repasse en dessous de sa moyenne de longue période au second semestre.

Le nombre de passagers transitant par avion accuse une légère baisse (-0,8 %) ; les mouvements de vols chutent quant à eux de 20,7 %. Cette évolution s'explique notamment par la liquidation judiciaire d'Air Guyane au mois d'août 2023, qui assurait les liaisons intérieures. Sa disparition n'a été que partiellement comblée dans un premier temps, avant que la compagnie Guyane Fly ne prenne le relais en fin d'année.

En revanche, le nombre de nuitées croît de 6,5 % sur l'année, grâce à une hausse du tourisme en provenance des Antilles. Les prévisions d'investissement du secteur sont bien orientées.



Lancements depuis le Centre spatial guyanais



Dans le **spatial**, l'activité sur l'année est de nouveau en repli. Trois lancements ont été comptabilisés depuis le CSG en 2023, contre 5 en 2022 et près d'une dizaine en moyenne sur la dernière décennie. Le secteur a notamment dû faire face aux débuts difficiles de Vega C et à de nouveaux retards pour Ariane 6. La fin du partenariat russo-européen, actée depuis le début de l'agression russe sur l'Ukraine en février 2022, contribue également à un creux d'activité, puisque les lanceurs Soyouz n'opèrent plus depuis le CSG. Dans ce contexte, tout l'écosystème guyanais du spatial a été affecté. Pour rappel, un emploi salarié du secteur privé sur six est en lien avec le spatial en Guyane.

Une année à deux vitesses pour l'activité commerciale

Après un rebond en début d'année 2023, le solde d'opinion relatif à l'activité commerciale marque le pas en fin d'année. Cet essoufflement est notamment dû à une consommation des ménages atone, pénalisée par l'inflation, notamment en fin d'année.

Malgré ce manque de dynamisme, des signaux positifs sont enregistrés : les prévisions d'investissement sont bien orientées, avec notamment plusieurs projets commerciaux en cours de réalisation à Saint-Laurent-du-Maroni. Les prévisions des chefs d'entreprise laissent entrevoir une baisse des prix de vente, et un allègement progressif de leurs charges.

Une année florissante pour le BTP

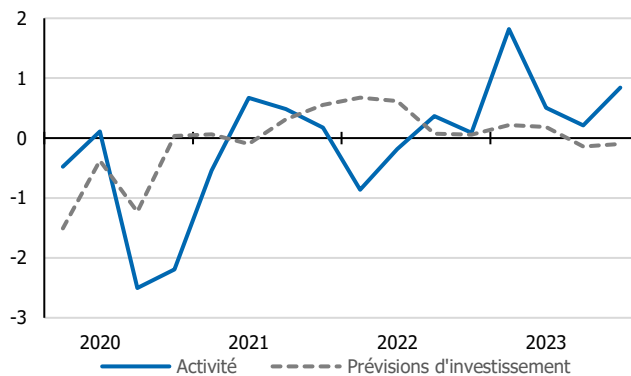
L'activité du BTP, portée par les besoins structurels du territoire, est en plein essor en 2023. Le solde d'opinion se maintient au-dessus de sa moyenne de longue période tout au long de l'année, avec un net rebond au premier trimestre. Les carnets de commandes sont fournis, ce qui permet au secteur d'être à son plus haut niveau d'activité post crise Covid. Dans le même temps, les importations d'éléments en métal pour la construction bondissent de 27,3 % par rapport à l'année dernière.

La poursuite des travaux est par ailleurs facilitée par des conditions climatiques propices.

Corroborant ces constats, la Cellule économique régionale de la Construction (CERC) enregistre une hausse des autorisations de construction de logements et des surfaces de locaux autorisés : respectivement +1,1 % et +11,1 % en cumul sur 12 mois à fin décembre.

Bémol important à signaler dans le secteur, celui-ci fait face à des problèmes structurels de recrutement liés au manque de main-d'œuvre et de qualifications.

Soldes d'opinion relatifs à l'activité du BTP



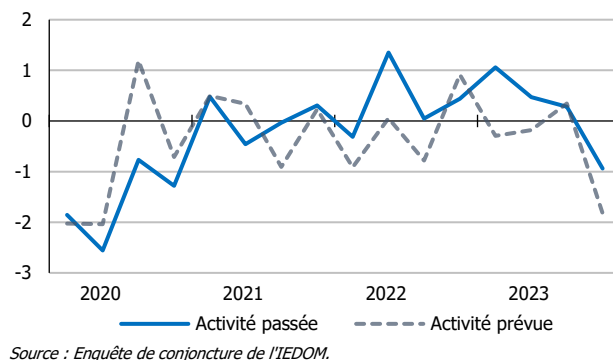
Une activité industrielle fluctuante

L'**activité industrielle** (hors agroalimentaire) connaît un début d'année favorable en 2023, avec une tendance à la hausse de son activité. Cependant, celle-ci se dégrade durant la 2^e partie de l'année : le solde d'opinion replonge en dessous de sa moyenne de longue période au 4^e trimestre.

La **production aurifère** est quant à elle dynamique en 2023, portée par un cours de l'or en hausse. Les exportations de produits de l'or augmentent aussi bien en valeur (+15,9 %) qu'en volume (+13,2 %). Au total sur l'année, une tonne d'or est exportée pour un montant de 57,8 M€.

La filière **bois** présente des résultats plus mitigés. Si les volumes exportés se contractent de 8,1 %, le montant des exportations augmente de 43,4 %.

Soldes d'opinion relatifs à l'activité de l'industrie (hors IAA)



Le secteur primaire et les industries agroalimentaires pénalisés par l'inflation

L'activité du **secteur primaire et des industries agroalimentaires** s'érode tout au long de l'année 2023. Le solde d'opinion relatif à l'activité de ces secteurs se maintient en dessous de sa moyenne de longue période. La trésorerie est préoccupante pour les entreprises du secteur, notamment en raison de la forte hausse des prix alimentaires. Les exportations de produits agroalimentaires s'effondrent (-22,3 % sur l'année en valeur). De même, les exportations de crevettes et de poissons restent à des niveaux bas en 2023.

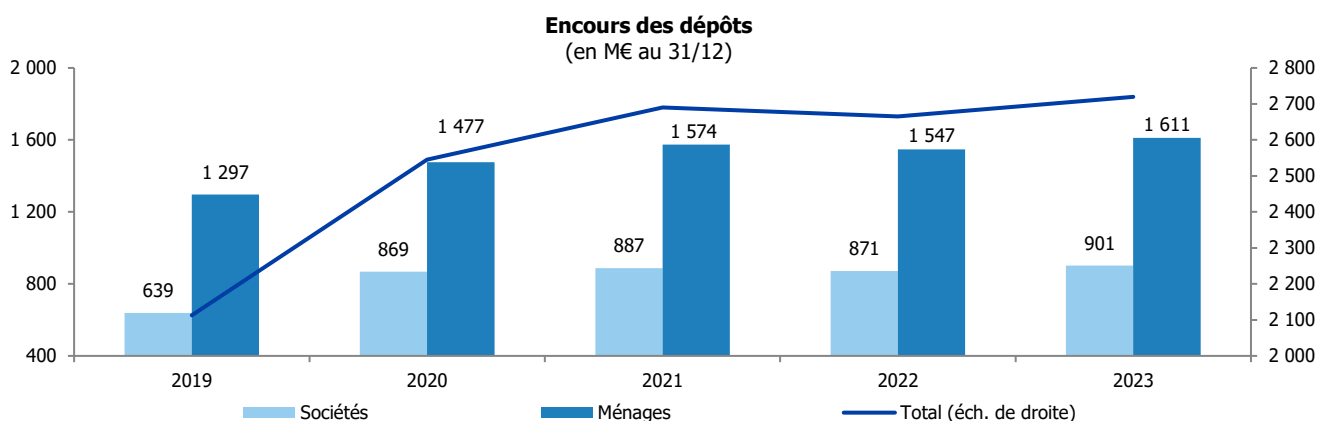
Méthodologie

Cette partie relative à l'activité bancaire s'appuie sur deux principales sources de données :

- Le reporting RUBA (Reporting Unifié Banques et Assimilés) est utilisé dans les deux premiers paragraphes ainsi que le dernier. Pour rappel, RUBA remplace le reporting SURFI (Système Unifié de Reporting Financier) depuis l'arrêté du 31 janvier 2022. Ce changement méthodologique impacte les données diffusées par l'IEDOM, avec notamment une augmentation du nombre d'établissements bancaires déclarants. Afin d'éviter les effets de structure, l'analyse des données dans les deux premiers paragraphes s'appuie sur un échantillon stable sur la période d'étude, composé d'établissements disposant ou pas de guichets physiques en Guyane. Au 31/12/2023, cet échantillon couvre 96,5 % des encours totaux déclarés sur le territoire. Les données diffusées, encore provisoires à ce stade, ne sont pas comparables à celles publiées dans les précédentes notes de l'IEDOM.
- Dans le 3^e paragraphe, les données du Service Central des Risques (SCR) de la Banque de France sont mobilisées. Elles comptabilisent les octrois de crédits supérieurs à 25 000 € accordés par les établissements bancaires (implantés ou non localement) aux entreprises, associations et collectivités dont le siège se situe en Guyane. Le périmètre couvert par les données SCR diffère de celui couvert par les données SURFI et RUBA.

Les placements à court et long terme profitent de la hausse des taux

Les dépôts progressent de 2,1 % en 2023, après une baisse de 0,9 % en 2022. La hausse des taux créditeurs conduit les agents économiques à privilégier des placements à court et long terme, au détriment des comptes courants. Désormais, maintenir des fonds sur ce support engendre un coût d'opportunité élevé.



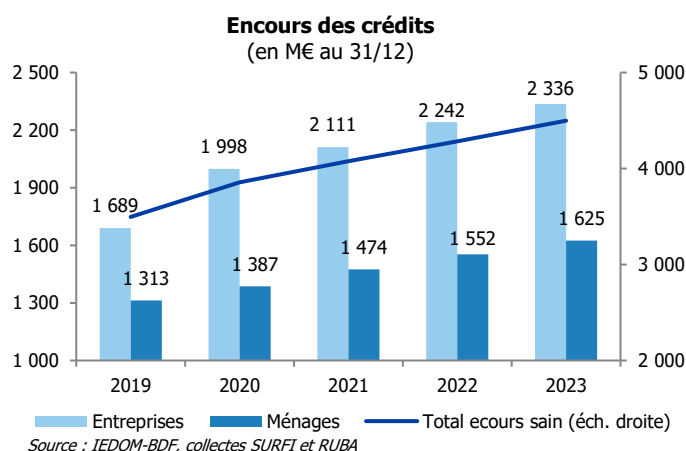
Portés par le dynamisme des placements indexés sur les taux du marché (triplement en un an), les placements liquides ou à court terme progressent de 15,6 %. Les placements à long terme augmentent aussi significativement (+5,2 %). Ces hausses compensent la baisse de 3,8 % des dépôts à vue.

Le financement de l'économie reste dynamique

En 2023, l'encours sain total de crédits progresse de 5,0 %, soit une évolution identique à celle de 2022.

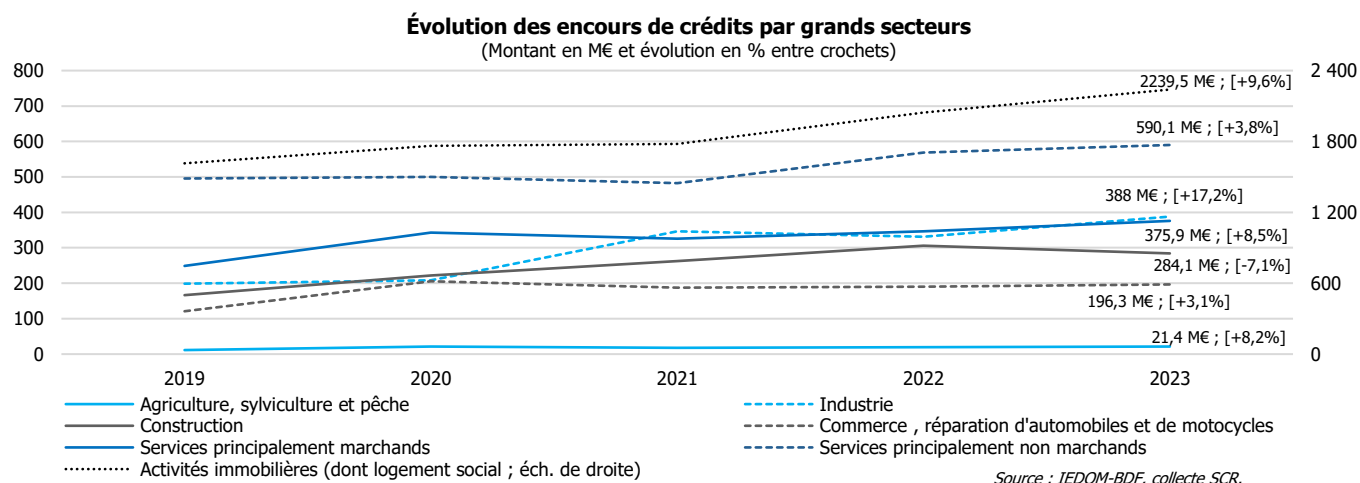
Les crédits aux ménages poursuivent leur hausse : +4,7 % en 2023 après +5,3 % en 2022. Tandis que les crédits à l'habitat ralentissent (+3,5 % en 2023 contre +7,5 % en 2022), les crédits à la consommation rebondissent (+8,2 % en 2023 après -0,6 % en 2022).

Les crédits des entreprises ralentissent : +4,2 % après +6,2 % l'année précédente. Les hausses des crédits à l'investissement et à l'habitat (+9,9 % et +4,5 % respectivement) compensent la baisse sensible des crédits d'exploitation (-19,9 %), en lien avec le remboursement des prêt garantis par l'État (PGE).



Des encours en hausse à l'échelle sectorielle

La majeure partie des grands secteurs présentés dans le graphique ci-contre voient leurs encours de crédits progresser en 2023. La hausse est particulièrement dynamique pour le secteur industriel (+17,2 %), porté par des investissements dans les industries extractives du territoire, mais surtout, par des projets énergétiques.



À contrario, l'encours de crédits du secteur de la construction se contracte en 2023 (-7,1 %, après +16,4 % en 2022), en dépit de la bonne orientation de son activité. Dans le détail, les encours de crédits diminuent pour toutes les échéances : -13,2 % pour le moyen et long terme contre -2,4 % pour les crédits à court terme.

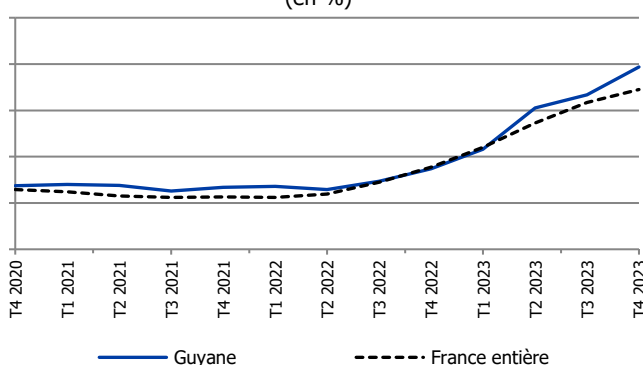
La hausse des taux de crédits s'accélère

Conséquence des hausses successives des taux directeurs de la BCE jusqu'en septembre, les taux de crédits en Guyane progressent en 2023.

Pour les particuliers, les taux des crédits à la consommation augmentent de 168 points de base (pdb) en un an pour s'établir à 6,16 % au dernier trimestre 2023. Les taux des prêts immobiliers progressent de 220 pdb, atteignant 3,94 %. Par rapport à la France entière, les taux sont légèrement plus bas en Guyane pour les crédits à la consommation (-3 pdb en moyenne en 2023), alors qu'ils sont plus élevés pour les crédits immobiliers (+23 pdb).

Côté entreprises, les taux des crédits à l'équipement gagnent 246 pdb en un an (5,01 % fin 2023). En moyenne sur l'année, ils sont supérieurs de 22 pdb aux taux moyens relevés à l'échelle nationale. L'écart diminue néanmoins par rapport à 2022 : -21 pdb.

Taux moyen des prêts immobiliers accordés aux ménages (en %)



2024 : vers un regain d'optimisme ?

Selon les prévisions d'activité enregistrées dans l'enquête de conjoncture économique de l'IEDOM, l'économie guyanaise serait mieux orientée début 2024. Plusieurs facteurs concourent à expliquer ce regain d'optimisme :

- L'inflation devrait décélérer en Guyane, à l'instar des évolutions prévues à l'échelle nationale. La Banque de France prévoit une hausse des prix de 2,4 % en France en 2024. Ce ralentissement permettrait d'alléger la pression sur la consommation des ménages, mais aussi sur les charges des entreprises. Cependant, ces effets pourraient être retardés en Guyane, du fait des stocks importants constitués par les entreprises.
- La remontée des taux d'intérêt a cessé depuis septembre 2023. La BCE, lors de la réunion du Conseil des gouverneurs du 11 avril 2024, a décidé de maintenir ses taux directeurs inchangés. Le gouverneur de la Banque de France a par ailleurs indiqué qu'une baisse des taux serait probable à compter de juin 2024.
- Le premier lancement Ariane 6 est prévu pour mi-2024, annonçant la fin d'une période de transition sensible pour l'économie guyanaise. Le carnet de commandes du lanceur est plein. Le CNES espère opérer quatre lancements en 2024 : deux Ariane 6, un Vega et un Vega C.
- Enfin, plusieurs secteurs devraient bénéficier des décisions annoncées par le Président de la République lors de sa visite d'avril 2024 sur le territoire. C'est notamment le cas de la pêche, avec le renouvellement de la flotte de bateaux ou encore l'ouverture d'une formation spécialisée.